

REUNION DU 6 MARS 2023

Présents : Maurice Ruin ,Geneviève Crémilleux, Muguette Lys , Janine Martin

Excusé : Jacques Combet

Absent : Noël Santandrea.....Noël ne souhaite plus participer au Conseil des Aînés.

Il faudra donc rechercher un nouveau membre masculin.

- Discussion au sujet des cheminements piétonniers.

Actuellement, on peut passer à peu près partout, mais il faut faire attention à de nombreux petits inconvénients : chemins plus ou moins bien entretenus, rencontre avec des vététistes parfois violents en paroles, crottes de chiens, rencontre avec des personnes accompagnées de leur chien non attaché etc... Dans l'intérêt des piétons, il faudrait que les chiens soient tenus en laisse, qu'on les éduque à ne pas aboyer et sauter lorsque l'on passe devant les maisons. On ne prévoit jamais les réactions des chiens..

d'où nécessité de **rappeler aux propriétaires les obligations à respecter.**

- Comment motiver les parents et les enfants pour aller à pied à l'école ?

lorsque l'éloignement n'est pas trop important et surtout comment assurer leur sécurité?

Peut-être recréer un « Pedibus » ? Mais il faut trouver des volontaires. En discuter avec les parents d'élèves ?

Une solution pourrait être de disposer de **navettes** pour amener les enfants des **hameaux éloignés** et ne disposant **pas de chemin rural**, Les Ecrins, La Brandière, Les Granges, Lovettaz et autres hameaux. Cette solution implique d'évaluer le nombre d'enfants concernés, d'organiser les horaires de façon à ce que certains n'aient pas à se lever très tôt; il faudrait peut-être 2 navettes... Quel en serait le coût? A la charge de qui? Cela relève-t-il de la compétence et du rôle de la commune ou de Grand Chambéry (Synchrobus)??

Il faut sécuriser la descente de bus scolaires des enfants, lorsqu'ils sortent du car et traversent la route.

Pour les **sentiers en forêt**, mettre des pancartes pour des circuits spécifiques VTT, pour les circuits piétons. Interdire les motos trials et les quads.

- Éditer un livret d'accueil pour rappeler les règles de civisme et du vivre ensemble.

- La santé à St Jean d'Arvey

Dans la commune nous avons à disposition médecins, kinés, infirmières, pharmacie ... Un problème se posera pour les personnes âgées lors du transfert du cabinet médical route de Mâché quand le projet Penhélios sera réalisé car il faudra monter jusque là. Ce sera moins pratique. Pourquoi le déménager ?

- Le Café solidaire se veut un lieu convivial et de rencontre mais pour les aînés, les horaires ne sont pas adaptés, trop tard.

D'autre part, à l'heure où l'on parle beaucoup de relations intergénérationnelles, nos aînés n'éprouvent aucun besoin de se retrouver avec les enfants (repas au restaurant scolaire, jeux de société, atelier, soutien scolaire..)

La réunion est close à 16 h30. La prochaine aura lieu le lundi 15 mai à 14 heures.